

# PROGRAMMATION

*Printemps-été 2022*

**Cahier à conserver**

**Informations**

**Activités**

**Et bien plus...**

**Municipalité de Saint-Maurice**

2510, rang Saint-Jean

Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0 819-374-4525



# Table des matières



Le conseil municipal et les réunions .....	3
Présentation de Monsieur Gérard Bruneau .....	3
Ils ont dit :	
Mot du maire .....	4
Mot de la directrice générale .....	4
Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement .....	5
Mot du service incendie .....	5
Les renseignements importants et organismes.....	6
Les activités printanières et estivales .....	7
Le camp de jour.....	8
Le gym, la maison des jeunes et la bibliothèque.....	9
Le baseball mineur .....	10
Les cours .....	11
Autres renseignements.....	11
Les collectes .....	12
Et bien plus.....	13
Les animaux et les communications .....	14
Dans la MRC .....	15

## Votre service des Loisirs

Les Condors de Saint-Maurice

Il nous est enfin possible de recommencer à organiser des activités pour la population de Saint-Maurice. Quel bonheur ! Nous sommes toujours à la recherche de bonnes idées afin d'apporter de la nouveauté dans ce que nous organisons. Toutefois, une activité à grand déploiement nécessite souvent une grande équipe de bénévoles. Malheureusement, nous devons souvent revoir le côté ambitieux de certaines activités par le manque de gens prêts à donner un coup de main à l'organisation et au bon fonctionnement de la fête. Si cela vous intéresse de faire partie d'un comité consultatif pour les loisirs ou simplement pour faire quelques heures de bénévolat lors des activités, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre nom et vos coordonnées à : [servicedesloisirs@hotmail.com](mailto:servicedesloisirs@hotmail.com) ou d'appeler au 819-374-4525. Au plaisir de vous voir lors de nos prochaines activités.

Karine Dufresne,  
Coordonnatrice du service des loisirs Les Condors de Saint-Maurice



# Le conseil municipal

Maire	Monsieur Gérard Bruneau	819-374-4525	gerardbruneau@hotmail.com
Conseiller District # 1	Monsieur Stéphane Gagnon	819-701-7350	stephgag64@gmail.com
Conseiller District # 2	Monsieur Donald Jacob	819-375-1480	conseildonaldst-mau@hotmail.com
Conseiller District # 3	Monsieur Mario Massicotte	819-379-5374	mmassi197@bell.net
Conseiller District # 4	Monsieur Yannick Marchand	819-668-7733	yannick.marchand@mail.mcgill.ca
Conseillère District # 5	Madame Sophie Gagnon	819-378-0743	sophiegagnon08@hotmail.com
Conseiller District # 6	Monsieur Michel Beaumier	819-373-7078	michel.beaumier@hotmail.com

## Réunions du conseil municipal 2022

Les réunions auront lieu dans la grande salle dès 19h

Lundi 11 avril 2022

Lundi 11 juillet 2022

Lundi 17 octobre 2022

Lundi 9 mai 2022

Lundi 8 août 2022

Lundi 14 novembre 2022

Lundi 13 juin 2022

Lundi 12 septembre 2022

Lundi 12 décembre 2022

## Nous vous présentons :



Monsieur Gérard Bruneau est natif de la municipalité de Saint-Maurice dans le rang Saint-Alexis-Est. Il est marié à madame Ghislaine Beaudoin et est père de 3 enfants, fier aussi d'être grand-père et arrière-grand-père.

Monsieur Bruneau a œuvré comme professeur pendant 40 ans à l'École commerciale du Cap où il enseignait la comptabilité et l'administration.

Monsieur Bruneau est entré en politique municipale comme conseiller en 1977. Il a assuré un suivi durant trois mandats de deux ans comme conseiller du maire Raymond Bruneau. En 1983, monsieur Raymond Bruneau se retire de la vie politique et monsieur Gérard Bruneau est sur les rangs pour lui succéder. Cependant, l'élection est remportée par monsieur Onil Gagnon et monsieur Bruneau se retrouve, malgré lui, hors du conseil.

Il ne baisse pas les bras pour autant et se fait réélire en 1987 comme conseiller. En 1991, lorsque le maire Gagnon décide de se retirer, monsieur Bruneau dépose sa candidature au poste de maire et est élu à l'élection de la même année.

Au niveau régional, monsieur Bruneau s'est grandement impliqué. Il a été préfet de la MRC des Chenaux de 2005 à 2021 ainsi que président du Centre local de développement des Chenaux (CLD) de 2005 à 2015. Il a aussi assuré la présidence de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie de 2009-2015.

Malgré toutes ses implications qui l'ont fait rayonner au niveau régional et provincial, monsieur Bruneau est toujours demeuré le maire de Saint-Maurice et a toujours été près des citoyens de sa municipalité.

Selon lui, la recette de la réussite réside dans cette maxime : « Savoir écouter et travailler avec les gens »

# Ils ont dit...

## LE MOT DU MAIRE, MONSIEUR GÉRARD BRUNEAU

### Rôle et importance des MRC au Québec

Le présent numéro vous présente un bref résumé du rôle et de l'importance des MRC pour les municipalités locales.

L'existence des Municipalités régionales de Comté au Québec soulève parfois un certain questionnement dans la population. Lorsque le contribuable voit sur son compte de taxes municipales un montant à payer pour la MRC, il arrive qu'il se questionne quant au motif pour lequel il doit payer pour cet organisme.

Voici un brin d'information qui va expliquer la situation.

Comme point de départ, disons que si la MRC n'existait pas, il en coûterait beaucoup plus cher à chaque municipalité pour assumer seule toutes les responsabilités qui lui incombent. Les MRC existent depuis 1982 au Québec. Le Québec est divisé en plusieurs territoires composés d'un certain nombre de municipalités locales.

En ce qui nous concerne, nous appartenons au territoire de la MRC des Chenaux, laquelle couvre 10 municipalités (Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prospère-de-Champlain et Saint-Stanislas). Saint-Maurice est la 2<sup>e</sup> en importance pour sa population (3601).

Les 10 maires forment le conseil de la MRC. Un préfet (président) est élu par l'ensemble des maires. J'ai eu l'honneur d'occuper cette fonction au cours des 16 dernières années. À la fin de 2021, je me suis retiré et passé le flambeau à un nouveau préfet, en l'occurrence, monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, élu par l'ensemble des maires.

L'organisation municipale est partagée sur trois niveaux de responsabilité. À la base, on retrouve la municipalité locale avec son con-

seil municipal. Ce dernier se voit confier un certain nombre de responsabilités telles que : voirie locale, eau potable, assainissement des eaux usées, sécurité incendie, urbanisme, loisirs-sports-culture, bibliothèque, éclairage public, immeuble, machinerie et autres.

Au 2<sup>e</sup> niveau, c'est le rôle de la MRC qui s'est vu confier par la loi certaines compétences obligatoires à assumer sur l'ensemble du territoire pour dégager les municipalités locales. On y retrouve le schéma d'aménagement et de développement du territoire, le développement économique, le schéma de couvertures de risques en incendie, la gestion des matières résiduelles, les cours d'eau, les évaluations foncières, la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes et autres. De plus, les municipalités peuvent déléguer leurs compétences à la MRC sur une base volontaire et facultative pour prendre en charge certains dossiers qui sont trop onéreux pour une municipalité seule. La collecte des déchets, le transport collectif et adapté, le logement social, les plans de développement touristique, culturel et agricole en sont quelques exemples.

Le Gouvernement se situe au 3<sup>e</sup> niveau. Par ses lois, ses règlements, ses orientations et ses politiques, il assure un contrôle sur la gestion des municipalités.

À la suite de ces renseignements, on peut en déduire que sans l'existence de la MRC pour le traitement de dossiers municipaux sur une base regroupée, la facture pour chacune des municipalités serait beaucoup plus élevée que le montant payé pour la MRC. Pas de MRC signifie soit une diminution importante des services ou soit le maintien des services en passant par une fusion des municipalités.

Voilà le rôle et l'importance de la MRC des Chenaux dont nous sommes fiers d'appartenir.

## LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Un printemps 2022 qui s'annonce chaud. Beaucoup de travaux seront en cours au courant de cette année. La grande salle se fait refaire une beauté et des installations modernes feront leur apparition avec la nouvelle réalité de la pandémie. Nous sommes à travailler la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et la construction d'une nouvelle patinoire.

La municipalité aussi a établi un partenariat avec le CPE Flocons de Rêve en leur louant le centre des loisirs Hector Neault afin que 29 places supplémentaires y soient aménagées. La cohabitation se passe très bien et la municipalité est fière d'avoir collaboré avec le CPE dans ce dossier.

Cependant, en louant le centre des loisirs, la municipalité a dû refaire son plan de match pour le camp de jour cet été. Nous allons nous servir des locaux municipaux (salle municipale et local de la Maison des Jeunes) ainsi que du gymnase de l'école et des installations extérieures de l'école. Encore une fois, les partenariats avec les institutions de la municipalité sont concluants et très appréciés. En vous souhaitant une belle période estivale !

Andrée Neault, directrice générale

# Ils ont dit... la suite...

## LE MOT DE L'INSPECTEUR

### EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

#### Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

En 2010, le gouvernement a adopté un **Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles**. Il a confié aux municipalités l'application de ce **Règlement**. Les piscines alors existantes bénéficiaient d'un droit acquis.

En mai 2021, le **Règlement** a été modifié. Celui-ci s'applique dorénavant à toutes les piscines résidentielles.

Voici donc un résumé des principaux points à connaître.

- Toute piscine creusée ou semi-creusée doit être pourvue d'une échelle ou d'un escalier (**art. 2**).

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte (**art. 3**) :

- piscine creusée;
- piscine semi-creusée;
- piscine hors-terre dont la paroi est de moins de 1.2 mètres à un point quelconque; et
- piscine démontable dont la paroi est de moins de 1.4 mètres.

L'enceinte doit être d'une hauteur minimale de 1.2 mètres. Toute ouverture dans l'enceinte ne peut permettre le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre.

Les haies et les arbustes ne sont pas considérés comme une enceinte.

La porte d'une enceinte donnant accès à une piscine doit (**art. 5**) :

- être d'une hauteur minimale de 1.2 mètres;
- empêcher le passage d'un objet sphé-

- rique de 10 cm de diamètre;
- être muni d'un dispositif permettant de se refermer et se verrouiller automatiquement et qui peut être installé du côté intérieur dans la partie supérieure de 1.5 mètres.

#### Application du règlement (art.9)

**-Les piscines installées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour se conformer.**



Pour toutes questions en ce qui a trait à la réglementation municipale, n'hésitez pas à me contacter au 819-374-4525 ou par courriel à l'adresse suivante : [ylflamme@st-maurice.ca](mailto:ylflamme@st-maurice.ca).

Communiqué: Printemps-été 2022

Conseil de prévention Incendie



## LE MOT DU SERVICE INCENDIE

### Appareils de vapotage (cigarette électronique)

Les appareils de vapotage comportent aussi certains risques d'incendie s'ils ne sont pas utilisés adéquatement. Suivez toujours les recommandations du fabricant.

Ne laissez jamais votre cigarette électronique sans surveillance lorsque vous la rechargez. Évitez donc de le faire lorsque vous dormez. Une pile trop chargée peut exploser et provoquer un début d'incendie. Utilisez uniquement les accessoires fournis par le fabricant (chargeur, câble USB, etc.). Évitez d'utiliser votre cigarette électronique en présence d'un cylindre d'oxygène (oxygénothérapie). Si vous transportez votre cigarette électronique dans vos poches, mettez-la toujours dans son étui protecteur. Si la pile entre en contact avec des pièces métalliques comme de la monnaie, elle peut créer une étincelle.

### Des nouvelles de votre brigade :

Le 14 février 2022 le conseil municipal a entériné l'embauche de deux nouveaux officiers. Monsieur Thomas Roy-Bourque a été promu au grade de lieutenant et Monsieur Joé Brouillette a été promu pompier éligible à la fonction d'officier. On leur souhaite bonne chance dans leur nouvelle fonction. Le service incendie a fait l'acquisition d'un canon d'attaque rapide. Ce nouvel outil nous sera d'une grande aide afin de faciliter le combat incendie. L'utilité du canon est de déployer le plus rapidement possible un jet d'attaque avec un gros débit d'eau. Une formation sera dispensée à l'ensemble de la brigade afin de bien utiliser ce nouvel outil.

*Notre famille protège votre famille !*

*Mathieu Champagne, directeur du Service Incendie*

# Renseignements importants ET COORDONNÉES

## Horaire du bureau municipal (819-374-4525)

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au 819-690-4446

Lundi au vendredi de 8h à 12h / Lundi au jeudi de 13h à 16h

*Mesures sanitaires en vigueur*

## Presbytère (819-374-3371)

2391, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0

Mardi et mercredi de 8h à 12h

Mardi au jeudi de 13h à 16h

## Taxes municipales

Voici les dates de versements de taxes :

15 mars 2022

15 juin 2022

15 septembre 2022

Si vous désirez recevoir vos prochains comptes de taxes par courriel, vous pouvez vous inscrire en communiquant avec nous au 819-374-4525 ou par courriel à [adiminstration@st-maurice.ca](mailto:adiminstration@st-maurice.ca).

## Nos organismes

### AFÉAS

*Responsable*

*Nicole Morin*

819-374-6156

### CHEVALIERS DE COLOMB

*Grand Chevalier*

*Monsieur Jacques Désilets*

819-375-4155

### FADOQ

*Responsable*

*François Héroux*

819-697-1130

**Surveillez nos publications pour vous tenir informés des activités de nos organismes locaux**

#### *Chevaliers de Colomb :*

***Vos dons cette année ont permis d'amasser 8 700 \$ pour les paniers de Noël. Plus de 37 familles ont pu en bénéficier. MERCI !***

***Un bingo aura lieu le 23 avril à la salle municipale de Saint-Maurice.***

***Un tournoi de 500 sera organisé en mai, suivez nos prochaines publications pour en connaître les détails.***

# Le rallye des cocos

Aidez le petit poussin à retrouver sa maison ! Un rallye de cocos de Pâques sera organisé la semaine du 12 au 18 avril prochain. Parcourez le village à la recherche des cocos et découvrez la phrase mystère. Faites-nous parvenir votre réponse ainsi que votre nombre, adresse et numéro de téléphone à [infocitoyens@st-maurice.ca](mailto:infocitoyens@st-maurice.ca) avant le 19 avril (une inscription par famille).

À gagner : 3 paniers cadeaux de Pâques

Bon rallye !



# Le don d'arbre



Comme à chaque année, en collaboration avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, nous organisons une journée de dons de pousses d'arbre. Cette année, l'activité aura lieu le samedi 14 mai 2022. En cas de pluie, elle sera remise au dimanche 15 mai.

N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer au parc en face de l'église afin de recevoir vos pousses.

# La politique familiale

Une nouvelle politique familiale voit le jour cette année. Au cœur de nos familles en est le slogan. Joignez-vous à nous, le comité famille, pour célébrer ces nouveaux projets. Le 14 mai (15 mai en cas de pluie), nous partagerons le parc en face de l'église avec les dons de pousses d'arbre pour inaugurer cette nouvelle politique et en faire un après-midi familiale. Jeux gonflables, ballons, musique et bien plus seront de la partie. Au plaisir de vous y voir en grand nombre !



# La fête Nationale



Bonne nouvelle ! Nous sommes à l'organisation d'une journée familiale à l'occasion de la fête Nationale. Bien entendu, nous aurons besoin de l'aide de bénévoles afin de pouvoir réaliser cette fête. Si vous êtes intéressé à donner quelques heures pour le bon fonctionnement, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-374-4525. Tous les détails de la programmation suivront dans les prochaines circulaires municipales ainsi que sur notre page Facebook et notre site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca). Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

# Camp de jour de Saint-Maurice

## INFORMATIONS—ÉTÉ 2022

*Du 27 juin au 12 août*

Le camp de jour de Saint-Maurice est réservé aux enfants de 5 à 11 ans de la municipalité. La maternelle 5 ans doit être complétée.

**Le camp de jour** sera ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 16h.

**Le service de garde** sera ouvert du lundi au vendredi  
de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30

La liste des sorties vous sera fournie en même temps que  
le formulaire d'inscription.

	<b>1er enfant</b>	<b>2e enfant</b>	<b>3e enfant</b>
<b>Service de garde</b>	125 \$	105 \$	105 \$
<b>Camp de jour</b>	200 \$	165 \$	165 \$

\*\*\* Le paiement pourra être fait en deux versements (un versement en date de l'inscription et un second en date du 23 juin).

*Le formulaire d'inscription sera disponible dès 8h le 4 avril prochain sur la page Facebook de la municipalité, sur notre site internet et au bureau municipal. Vous pourrez le remplir et nous le retourner par courriel ou l'imprimer et venir le porter directement au bureau municipal. Il sera important d'y inclure une photo de votre enfant (petit format) ainsi que votre paiement.*

**Inscription du  
4 au 15 avril**

# Le Centre de Conditionnement

1544, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0 - 819-378-4263

Lundi : 9h à 12h / 16h à 21h

Mercredi : 9h à 12h / 16h à 21h

Vendredi : 9h à 12h / 16h à 21h

Fermé du 23 juin  
au 5 septembre inclusivement



## Bibliothèque Municipale

1544, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0 (819-378-7315)

Horaire de la bibliothèque  
Mardi et jeudi de 18h30 à 20h30

## Le Centre des Jeunes

Judi : 18h à 21h - Vendredi : 18h à 22h - Samedi 13h à 22h

Intervenants sur place

Suivez-nous sur Facebook pour connaître les développements COVID-19

Le Centre sera  
fermé du 25 juillet  
au 6 août  
inclusivement

ATELIERS,  
JEUX DE SOCIÉTÉ,  
XBOX, FILMS,  
SORTIES ET +



2391, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0

# Baseball mineur—inscription



## INSCRIPTIONS MIXTES

### BASEBALL MINEUR DE ST-MAURICE 2022

**ÉCOLE DE BASEBALL 4-5 ANS** : Le programme est d'une durée de 9 cours de 45 minutes, sur le grand terrain de baseball. Les deux premiers cours sont gratuits afin d'initier nos jeunes au baseball. Les jeunes qui voudront poursuivre leur apprentissage devront déboursier 50\$ le samedi 4 juin pour les 7 cours suivants. Un supplément de ±25\$ s'ajoute pour tous ceux qui désirent une casquette. La casquette n'est pas obligatoire et le gilet est prêté gratuitement pour la saison. Pour l'horaire prévue, rendez-vous sur la page Facebook Baseball Mineur St-Maurice.

**Information pour l'école : François Bruneau : [fgbruneau90@hotmail.com](mailto:fgbruneau90@hotmail.com)**

**NOVICES 6-7 ANS (AU 30 SEPT 2022)**: Les équipes seront formées par groupe de 7 à 8 joueurs maximum. On recherche des parents entraîneurs pour chaque équipe. Une cédule de **6 parties** est prévue contre des équipes de la ligue de baseball mineur Mékinac des Chenaux. Un tournoi sous forme de festi-balle est prévu le weekend du 20 et 21 août avec les équipes novices 6-7 ans de la ligue (endroit à déterminer). **Coût d'inscription : 50\$**

**ATOMES 8-9 ANS (AU 30 SEPT 2022)** : Les équipes seront formées par groupe de 7 à 8 joueurs maximum. Une cédule de 10 parties est prévue pour la saison régulière dans la Ligue de baseball mineur mixte Mékinac des Chenaux et un tournoi de fin de saison aura lieu du 22 au 28 août prochain (endroit à déterminer). Pour les détails sur le déroulement de la saison, rendez-vous sur la page Facebook Baseball Mineur St-Maurice. Les parties se jouent avec un lance-balle et une balle caoutchoutée. Un supplément de ± 25\$ s'ajoute pour tous ceux qui n'ont pas leur casquette. La casquette est obligatoire. **Coût d'inscription : 70\$**

**MOUSTIQUES 10-11 ANS, PEE-WEE 12-13 ANS, BANTAM 14-15-16 ANS (AU 30 SEPT 2022)** : Pour l'horaire des parties et les endroits des matchs, ce sera la même formule que nous avons adaptée pour les atomes, moustiques, peewee, bantam (lire texte des atomes). Les parties se jouent avec lance-balle (pour la catégorie moustique) et une vraie balle de baseball. Pour la catégorie peewee, il y aura introduction de lanceurs pour cette saison. Pour la catégorie bantam, les matchs se déroulent avec des lanceurs également. **Coût d'inscription pour ces catégories : 70\$**

**Information : Jean-Sylvain Bourassa : [jsbou\\_bou@hotmail.com](mailto:jsbou_bou@hotmail.com)**



# Cours de la session de printemps

## LA TROUPE THÉÂTRALE FIGAMI

Il me fait plaisir d'offrir un atelier théâtral qui se veut divertissant et enrichissant aux enfants, adolescents et adultes. Les cours débute-  
ront lundi le 7 mars 2022, de 18h30 à 19h45 au sous-sol de la salle  
municipale. Un montant de 8\$/cours est demandé pour assurer le  
sérieux de l'activité et l'engagement des participants. Après 15 se-  
maines de rire, d'amusement et de pratique, une pièce de théâtre  
sera présentée au public le 18 juin 2022.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 21 mars prochain. Pour de  
plus amples renseignements et inscription, n'hésitez pas à communi-  
quer avec moi.

Au plaisir de vous rencontrer,  
(Inscriptions tardives acceptées)

Michelle Lafrenière (dit Madame Mimi)  
Directrice du projet  
819-269-2726



## Cours de YOGA

GRAND SALLE MUNICIPALE

Session de printemps  
(35 \$ pour 5 cours)

Mardi 17 mai  
dès 19h

Service des Loisirs Les Condors de Saint-Maurice



## ZUMBA SESSION DE PRINTEMPS

35\$ / 5 COURS

Les lundis 18h30  
dès le 30 mai 2022



## Rx1 Nation

jeudi 19h00  
au gym de st-maurice  
du 31 mars au 5 mai  
90\$ tx incluses

musculature et cardio, mélange de crossfit  
et de course à obstacles

infos supplémentaires et inscription au  
[info@physi-k.com](mailto:info@physi-k.com)



RX1  
FITNESS

## Autres renseignements



La Municipalité a un site de dépôt pour recycler les électroniques « Les Serpuariens ». Vous pouvez les déposer en face du conteneur entre le garage municipal et la caserne. Voici ce qui peut être apporté au site de dépôt pour être recyclé : Ordinateur, périphérique d'ordinateur et de console de jeux vidéo, téléphone conventionnel et répondeur téléphonique, appareil cellulaire, etc.

Vous pouvez aussi consulter la liste complète des produits acceptés qui est mise à jour régulièrement sur le site WEB : <https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>.

# Les collectes

Les collectes des ordures et du recyclage se font la même journée. Il est important de toujours sortir les bacs la veille.

Prenez note que pour le secteur du **Lac-Thibeault**, les ordures sont ramassées en même temps que la municipalité de Saint-Narcisse, soit le jeudi suivant notre collecte. Pour ce qui est de la récupération, la collecte se fait les mercredis en même temps que la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes.

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2022



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Collecte des encombrants
Semaine bleue	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse	
Semaine orange	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas	

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL							
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5							1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	
30	31																											

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT								
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam		
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							1	2							1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13		
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20		
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27		
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31					
														31															

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
					1	2	3						1							1	2	3							1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10				
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17				
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24				
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30					
							30	31																							

\*\* Collecte des encombrants à St-Prosper-de-Champlain, St-Maurice, Ste-Geneviève-de-Batiscan et St-Narcisse

\*\*\* Collecte des encombrants à Ste-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain/St-Luc-de-Vincennes et St-Stanislas

### Voici en résumé les règles qui s'appliquent à la collecte des déchets :

- Seuls les déchets domestiques peuvent être déposés dans les bacs roulants, à l'exception des matières suivantes : les matières résiduelles recyclables, les matériaux de construction, les pneus, la ferraille, les résidus domestiques dangereux les carcasses d'animaux et autres matières énumérées au règlement de la MRC.
- Tous les déchets doivent être déposés à l'intérieur du bac roulant. Les déchets placés en dehors d'un bac roulant ne seront pas ramassés.
- Les bacs roulants doivent être placés à un maximum de 3 mètres de la voie de circulation, mais non sur un trottoir. L'avant du bac doit faire face à la voie de circulation, les pentures du couvercle étant placées vers le terrain de l'immeuble desservi. Lorsque plusieurs bacs sont utilisés, ils doivent être placés côte à côte à une distance de 1 mètre entre eux.
- Les bacs roulants peuvent être déposés en bordure de la voie de circulation à compter de 17 h le jour précédant la collecte. Dans le 12 heures suivant la collecte des déchets, les bacs doivent être replacés sur le terrain de l'immeuble desservi.



- Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines indiquées au calendrier de collecte. Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

DÉCHETS DOMESTIQUES

### 1 Bacs alignés en bordure de rue

- à moins de 6 pieds de la voie publique
- 2 pieds de distance autour des bacs

### 2 Roues et poignées

orientées vers la résidence

### 3 Couvercles

fermés et dégagés



### Surplus de recyclage

Répartir le contenu sur plusieurs collectes ou procurer-vous un bac bleu supplémentaire.

### Bac enneigé ou coincé dans la glace

Dégagez votre bac de la neige et de la glace.

### Éviter que le contenu gèle à l'intérieur

Assurez-vous que le couvercle est en bon état et bien fermé. Un carton déposé au fond du bac peut aider à déloger les matières du bac.



### Matières refusées

Certaines matières nuisent au recyclage

Matières compostables  
Résidus de table et de jardin, mouchoirs, papier essuie-tout

Résidus de construction  
Bois, plancher, revêtement, gypse, béton, bardeau d'asphalte

Objets  
Vaisselle, jouets, stores, cintres

Autres  
Vêtements, souliers, sacs à main, tissu



RECYCLAGE — RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

# ... et bien plus...

## Le PICKLEBALL

Le pickleball continu cet été. Pour plus d'informations ou pour vous joindre à la ligue amicale, communiquez avec M. Michel Bergeron au 819-376-0715 ou Mme Lorraine Rivard au 819-376-3592

## FADOQ

Les jeux du mercredi ont lieu de 13h30 à 17h et ceux du jeudi de 13h30 à 17h  
Ces activités auront lieu à la salle municipale.  
Le respect des consignes de la Santé Publique est obligatoire.

## La PÉTANQUE

La ligue de pétanque revient cet été. Le début de la saison devrait être en juin. Des jeux de « washer » seront également disponibles. Suivez nos publications pour plus de détails.

## TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis est à votre disposition pour la période estivale. Les terrains peuvent être éclairés jusqu'à 22h. Prenez note que des plages horaires sont réservées pour la ligue de Pickleball et le camp de jour.

## POPOTE ROULANTE

L'équipe recherche des bénévoles intéressés (es) à offrir quelques heures par mois pour le bien-être de la population. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter madame Christine Auger Masson au 819-372-0089 ou le Centre d'Action Bénévole de la Moraine au 418-328-8600.

Si vous étiez bénéficiaire de la popote l'année dernière, vous n'avez pas à vous réinscrire. Si vous désirez vous inscrire à ce service, contactez le Centre d'Action Bénévole de la Moraine.

*Saviez-vous que ?*

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice QC G0X 2X0  
819-378-0160



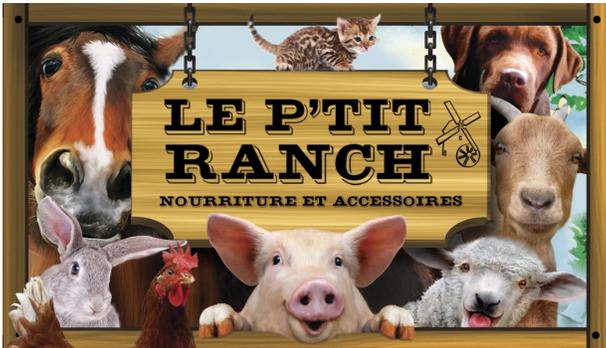
### Érablière de Gustave Toupin, 1930

Plus qu'une activité de détente, la production du sirop d'érable constituait pour l'agriculteur un revenu d'appoint très important. Dès 1831, il existait sur le territoire de Saint-Maurice, un chemin nommé « Des Sucrieries » qui menait aux nombreuses érablières situées au pied de la Montagne du Cap.

*(réf. Société d'histoire de Saint-Maurice)*

# Les animaux

## Pour vos chiens



**N'oubliez pas de renouveler votre médaille de chien au bureau municipal ou directement au P'tit Ranch au coût de 25,00 \$**

## Pour les chats errants

**Chats rescapés de la Mauricie  
Centre du Québec  
819-384-2933**



# Les communications

**En cas de problème ou de message urgent pour toute la population de Saint-Maurice ou pour un secteur ciblé, des appels automatisés peuvent vous être envoyés.**

**Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur cette liste, n'hésitez pas à le faire en appelant au bureau municipal au 819-374-4525.**

**Vous pouvez également adhérer à notre page Facebook. Il s'agit de la meilleure façon de savoir tout ce qui se passe à Saint-Maurice.**



**Visitez notre site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)**

## LOCATION DES SALLES (selon les directives de la Santé Publiques)

Grande Salle : 200.00 \$ Salle du Conseil : 150.00 \$ Salle des Chevaliers de Colomb : 150.00 \$

# DANS LA MRC



630, 3e rang  
Saint-Luc-de-Vincennes  
QC G0X 3K0  
819-840-0704

## Place aux jeunes des Chenaux cherche une maison!

À Place aux Jeunes, notre mandat c'est de faciliter la vie des jeunes professionnels.e.s de 18 à 35 ans qui choisissent de s'établir en région.

Peu importe le moment dans l'année, différents candidat.e.s font appel à nous pour les aider à s'établir ici. Je m'appelle Julie et c'est moi qui les accompagne de manière personnalisée dans différentes sphères, afin de faciliter leur déménagement et leur intégration dans notre belle MRC.

### J'ai besoin de vous!

Je suis à la recherche de propriétaires de logements - ou de maison - qui souhaitent louer de façon temporaire ou permanente.

Que ce soit pour louer le sous-sol aménagé de votre maison ou encore une chambre à l'étage, pour louer un de vos appartements au mois ou pour l'année entière, je veux vous connaître!

Comment pouvez-vous m'aider? C'est simple. Contactez-moi!



Julie Balleux  
Agente Place aux jeunes des Chenaux  
julie.balleux@cjetrdc.com  
418-362-3109  
Facebook/Instagram : PAJMauricie



# ENERCYCLE

819 373-3130

400, boulevard de la Gabelle  
Saint-Étienne-des-Grès  
(Québec) G0X 2P0

[energycle@energycle.ca](mailto:energycle@energycle.ca)



## Transport ADAPTÉ & COLLECTIF des Chenaux

Transport adapté et collectif  
des Chenaux  
# sans frais pour tout le territoire  
(819) 840-0968



## PARC DE LA RIVIÈRE BATISCAN

200, chemin du Barrage Saint-Narcisse Qc G0X 2Y0

418-328-3599



## Soutien à domicile des Chenaux

44, Rivière-à-Veillet  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
QC G0X 2R0  
418-362-3275



100, rue de la Fabrique  
Sainte-Anne-de-la-Pérade  
QC G0X 2J0  
418-325-2120

### VOLETS D'ACTIVITÉS:

Périnatalité (soutien à l'allaitement, massage pour bébé, etc.)  
0-5 ans (ateliers parents/enfants, encadrement, cafés-rencontres, etc.)  
Saines habitudes de vie (cardio-maman, santé-nutrition)  
6-18 ans (ateliers sur l'encadrement, disco)  
Pour les pères (activités pères/enfants, groupe de discussion)  
Réussite éducative (ateliers divers, aide aux devoirs)  
Autres activités (répit, sorties familiales, ludothèque, lecture, bricolage, vente d'articles d'enfants, etc.)

**Aide  
domestique**

**Soins à la  
personne**

**Répit  
Accompagnement**





*Bonne saison estivale !*

Municipalité de Saint-Maurice  
2510, rang Saint-Jean  
Saint-Maurice QC G0X 2X0  
819-374-4525  
[infocitoyens@st-maurice.ca](mailto:infocitoyens@st-maurice.ca)

